

Mise en ligne : 9 décembre 2014.
Dernière modification : 5 novembre 2022.
www.entreprises-coloniales.fr

SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE DE LA VILLE DE BIZERTE (filiale commune de Gramme et d'Hersent avec l'appui du Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie)

L'Éclairage électrique de Bizerte
(*Gil Blas*, 25 mars 1911)

On annonce la constitution prochaine de la Société d'éclairage électrique de Bizerte, avec le concours de la Société Gramme et de la Compagnie du port de Bizerte.

CONSTITUTION (*Cote de la Bourse et de la banque*, 31 octobre 1911)

Société d'énergie électrique de la ville de Bizerte (Tunisie), au capital de 750.000 fr. divisé en 3.000 actions de 250 fr. chacune. Le conseil d'administration est autorisé à émettre des obligations jusqu'à concurrence de 750.000 fr. — Siège social provisoire à Paris, 10, rue de Lisbonne. — Conseil : MM. E[mile] Javaux [président de Gramme], G. Thomas ¹, G. Hersent et H. Buhot [vice-pdt du Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie]. — Statuts déposés chez M^e Desplanques, notaire à Paris et extrait publié dans les *Petites Affiches* du 31 octobre 1911.

CRÉDIT FONCIER D'ALGÉRIE ET DE TUNISIE Exercice 1911 (*Le Capitaliste*, 25 juillet 1912)

[...] Le Crédit foncier d'Algérie a participé à la constitution de la Compagnie d'éclairage électrique de Bizerte, créée avec l'appui de la Société Gramme et de MM. Hersent. [...]

TUNISIE Les événements et les hommes (*Les Annales coloniales*, 2 janvier 1913)

¹ Georges Charles Thomas (Avranches, 1877-Sanary-sur-Mer, 1960) : fils de Gustave-Louis Thomas, négociant, et de Césarine Élisabeth Poullain. Frère de Marie-Anne, mariée à Jean-Baptiste Hersent. Polytechnicien (1898). Officier dans l'artillerie coloniale. Missions en Algérie, au Congo-Cameroun — officier d'académie à ce titre (*JORF*, 17 mai 1913) —, en Pologne (1919)... Administrateur des Mines du Djoué au Congo (1910) et de l'Afrique Minière Equatoriale (1921). Représentant du groupe Hersent dans diverses filiales : Port de Bizerte, Port de Fedhala et dérivés, et administrateur de la Société Hersent Entreprise de travaux publics et maritimes (exécution de tous travaux), elle-même (janvier 1923). Chevalier (1914), puis officier de la Légion d'honneur comme chef d'escadron à titre temporaire, en mission au Pérou (*JORF*, 24 mai et 31 décembre 1923). Chevalier du Dragon d'Annam (*JORF*, 18 mars 1920).

Le résident général est allé inaugurer, à Bizerte, l'usine d'énergie électrique qui vient d'y être créée.

ÉNERGIE ÉLECTRIQUE DE LA VILLE DE BIZERTE
S.A. frse au capital de 0,75 MF.
Siège social :PARIS, 60, r. de Londres.
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,
Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1922-1923, p. 392)

Conseil d'administration
composé de 3 à 7 membres, propriétaires de 40 actions.

HERSENT (Jean), 8, place Malesherbes, Paris ; pdt ;
THOMAS (Georges), 1, r. de Courcelles, Paris ; adm. délégué ;
HERSENT (Georges), 20, av. Émile-Deschanel, Paris ;
BUHOT (Henri)[vice-pdt du Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie], 28, r. Fabert, Paris ;
BARBOU (Alfred)[adm. délégué de la Soc. Gramme], 48, av. Kléber, Paris.

Commissaires aux comptes
BEDHET (Jacques), 13, r. Parrot, Paris ;
LALEVÉE (Charles), 107, r. Manin, Paris.

ÉNERGIE ÉLECTRIQUE DE LA VILLE DE BIZERTE
S.A. frse au capital de 0,75 MF.
Siège social :PARIS, 60, r. de Londres.
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,
Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1926-1927, p. 392-394)

Conseil d'administration
composé de 3 à 7 membres, propriétaires de 40 actions.

Idem.

Commissaires aux comptes
BEDHET (Jacques), 13, r. Parrot, Paris
CLÉMENT, 12, r. Léon-Coignet, Paris.

RÉSULTATS DES DERNIERS EXERCICES (fr.)

Ex.	Bénéfices	Réserves	Divid. total	Divid. par act.
1914-15	31.579	1.579	30.000	10 00
1915-16	39.473	1.973	37.500	12 50
1916-17	39.473	1.973	37.500	12 50
1917-18	31.578	1.578	30.000	10 00
1918-19	—	—	—	

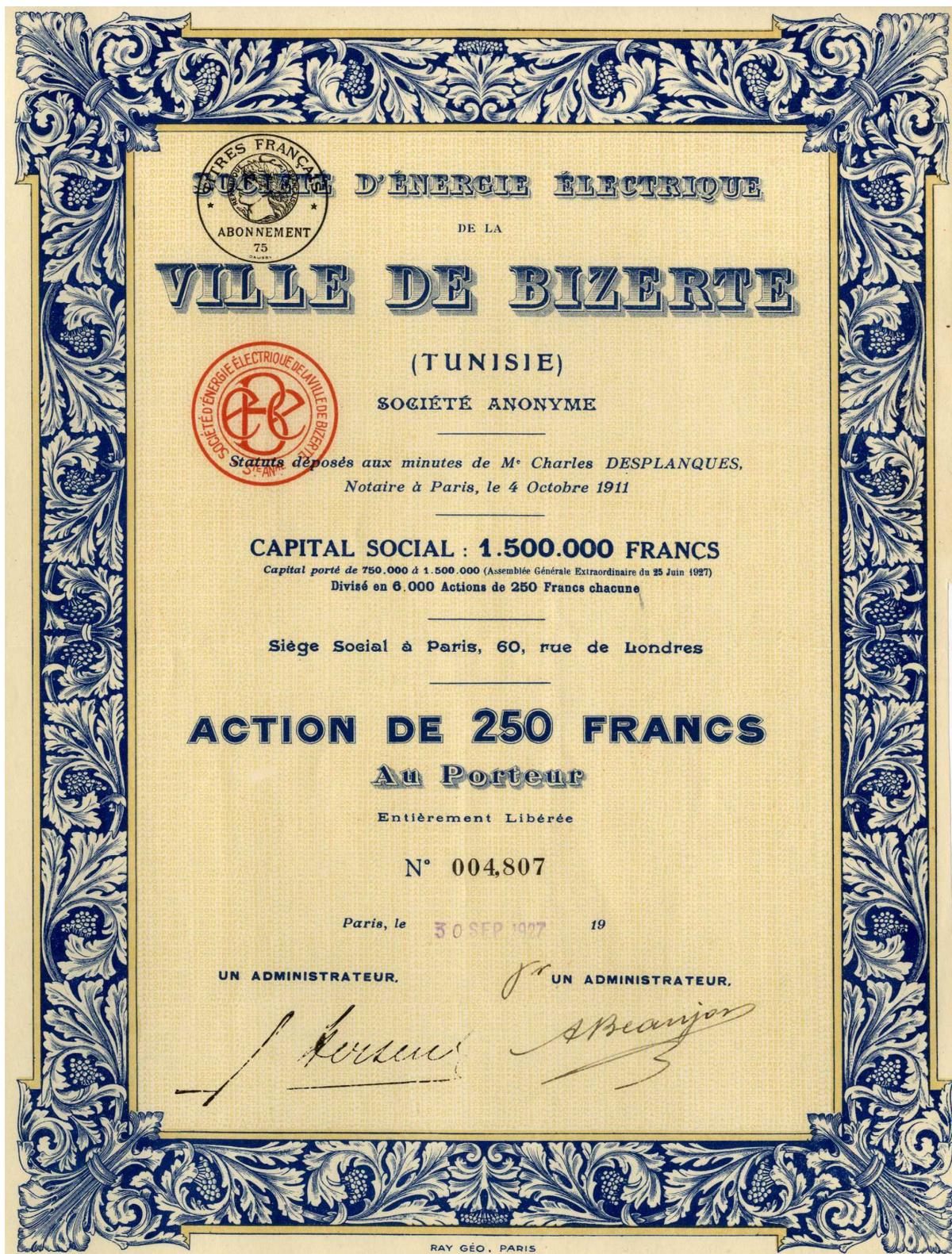
1919-20	- 26.336	—	—	
1920-21	- 38.937	—	—	
1921-22	- 42.818	—	—	
1922-23	111.918 76	89.418 76	22.500 00	7 50
1923-24	39.473 00	1.973 00	37.500 00	12 50
1924-25	59.210 52	2.960 52	52.500 00	17 50
1925-26	69.078 94	3.453 94	60.000 00	20 00

BILAN AU 28 FÉVRIER 1926 (fr.)

ACTIF		
Disponibilités		
Caisses et banques		161.863 83
Valeurs en portefeuille		2.966 00
Cautionnements		2.160 00
Débiteurs divers		87.403 51
Avances à l'Enregistrement		6.476 16
Dépenses de premier établissement		1.219.234 37
Approvisionnements		27.499 37
Compteurs		107.623 25
Branchements d'abonnés		1
		<u>1.615.227 41</u>
PASSIF		
Capital : 3.000 act. de 250 fr.		750.000 00
Réserve légale		14.802 60
Réserves spéciales		
Amortissement du cap. de 1 ^{er} établ.		
Exercices antérieurs : 148.297 23		
Ex. 1925-26 : 22.438 81		170.736 04
Créanciers divers		79.506 76
Profits et Pertes		69.078 94
		<u>1.615.227 41</u>

AUGMENTATIONS DE CAPITAL
Énergie électrique de la Ville de Bizerte
(*Le Journal des débats*, 18 mai 1927)

Émission au pair de 3.000 actions de 250 francs, jouissance courante, réservées titre pour titre et jusqu'au 21 mai 1927 aux actionnaires actuels. 60, rue de Londres, Paris.



de la
VILLE de BIZERTE
(TUNISIE)

TITRES FRANÇAIS 10 c. POUR 100 FR.
ABONNEMENT
75 c

Société anonyme

Statuts déposés aux minutes de M^e Charles Desplanques,
notaire à Paris, le 4 octobre 1911

Capital social : 1.500.000 fr.

Capital porté de 750.000 à 1.500.000 fr., (Assemblée générale extraordinaire du 25 juin 1927)

Divisé en 6.000 actions de 250 fr. chacune

Siège social à Paris, 60, rue de Londres

ACTION DE 250 FRANCS AU PORTEUR
entièrement libérée

Paris, le 30 septembre 1927

Un administrateur (à gauche) : J. Hersent

Pour Un administrateur (à droite) : A. Beaujon

Ray. Géo, Paris

Société d'Énergie électrique de la ville de Bizerte
(*La Journée industrielle*, 6 mai 1928)

L'assemblée ordinaire, tenue hier, a approuvé les comptes de l'exercice écoulé se soldant par un bénéfice net de 157.891 francs.

Le dividende a été fixé à 9 %, soit 22 fr. 50 brut par action.

M. Buhot, administrateur sortant, a été réélu.

Pose de câbles
(*Les Annales coloniales*, 30 juin 1928)

La Société Electrique de Bizerte vient de commencer les travaux d'installation du courant électrique à Zarzouna.

On procède actuellement à la pose du câble sous-marin conducteur entre Bizerte et Zarzouna.

ÉNERGIE ÉLECTRIQUE DE LA VILLE DE BIZERTE
(*L'Africain*, 2 mai 1930)

Les bénéfices de l'exercice au 28 février 1930 sont légèrement supérieurs aux précédents. Le dividende sera maintenu à 25 francs par action.

Énergie électrique de la ville de Bizerte
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 9 juin 1931)

Bénéfice net : 177.651 Fr. Dividende voté : net 21 francs au nominatif, 20 fr. 1875 au porteur.

ÉNERGIE ÉLECTRIQUE DE LA VILLE DE BIZERTE
(*L'Information financière, économique et politique*, 22 juin 1932)

L'assemblée ordinaire, tenue le 30 juin, sous la présidence de M. Jean Hersent, président du conseil d'administration, a approuvé les comptes de l'exercice 1931-1932, clos le 29 février dernier, qui accusent un bénéfice net de 177.631 francs. Le dividende a été fixé à 25 francs brut par action : il sera mis en paiement à partir du 1^{er} juillet, à raison de net : 21 francs au nominatif et 20 fr. 375 au porteur.

MM. Borne et Brugère, administrateurs sortants, ont été réélus.

Le rapport du conseil signale qu'au cours de l'exercice écoulé, un nouveau groupe électrogène de 720 CV a été mis en service, ce qui fait que l'usine possède actuellement quatre groupes. La puissance totale utilisable est ainsi de 950 kilowatts. La puissance instantanée minima atteinte cet hiver a été de 410 kilowatts et pourra atteindre, pendant le prochain hiver, du fait des extensions actuellement prévues, 610 kilowatts.

La société a obtenu de l'administration les approbations et permissions de voirie pour l'établissement de deux nouvelles lignes qui seront mises en service au cours de l'exercice 1932-1933.

Dans l'ensemble, l'exploitation a suivi une progression normale d'un exercice à l'autre.

ÉNERGIE ÉLECTRIQUE DE LA VILLE DE BIZERTE
(*L'Information financière, économique et politique*, 31 août 1933)

Le conseil va demander à une assemblée convoquée pour le 21 septembre, l'autorisation de porter le capital social de 1.500.000 francs à 2.250.000 francs par l'émission de 3 000 actions du nominal de 250 fr. avec une prime de 100 francs.

ÉNERGIE ÉLECTRIQUE DE LA VILLE DE BIZERTE
(*Le Journal des débats*, 14 décembre 1933)

L'assemblée extraordinaire de vérification tenue le 11 courant a rendu définitive l'augmentation du capital social. Celui-ci a été porté de 1 million 500.000 fr. à 2.250.000 fr., par la création de 3.000 actions nouvelles de 250 francs, émises avec une prime de 100 fr.

Société d'énergie électrique de la ville de Bizerte
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 16 juillet 1934)

Par décret publié au *Journal officiel tunisien* est approuvé le contrat de concession, en date du 27 novembre 1933, passé entre la commune de Bizerte et la Société, pour la concession d'une distribution publique d'énergie électrique, pour tous usages, dans le périmètre communal de l'agglomération de Bizerte et le territoire annexe de la Pêcherie.

L'Énergie électrique de la ville de Bizerte
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 25 juin 1935)

Bénéfice de 1934 : 266.417. Dividende voté : 19,65 par action au porteur, 22 et 20,75 par action nominative.

ÉNERGIE ÉLECTRIQUE DE LA VILLE DE BIZERTE
(*Le Journal des débats*, 11 juillet 1936)

L'assemblée extraordinaire du 9 juillet a décidé que le capital social, actuellement fixé à 2.250.000 francs et divisé en 9.000 actions de 250 francs chacune, entièrement libérées, est augmenté de 1.500.000 fr. au moyen de la transformation directe en actions nouvelles de pareille somme à prendre : 1° sur la prime d'émission s'élevant à 300.000 fr. ; 2° sur les réserves spéciales s'élevant à 1.200.600 fr. En représentation de cette augmentation de capital, il est créé 6.000 actions de 250 fr., entièrement libérées et dont les titres, nominatifs ou au porteur seront délivrés aux actionnaires au prorata du nombre d'actions anciennes appartenant à chacun d'eux, c'est-à-dire à raison de deux actions nouvelles pour trois actions anciennes.

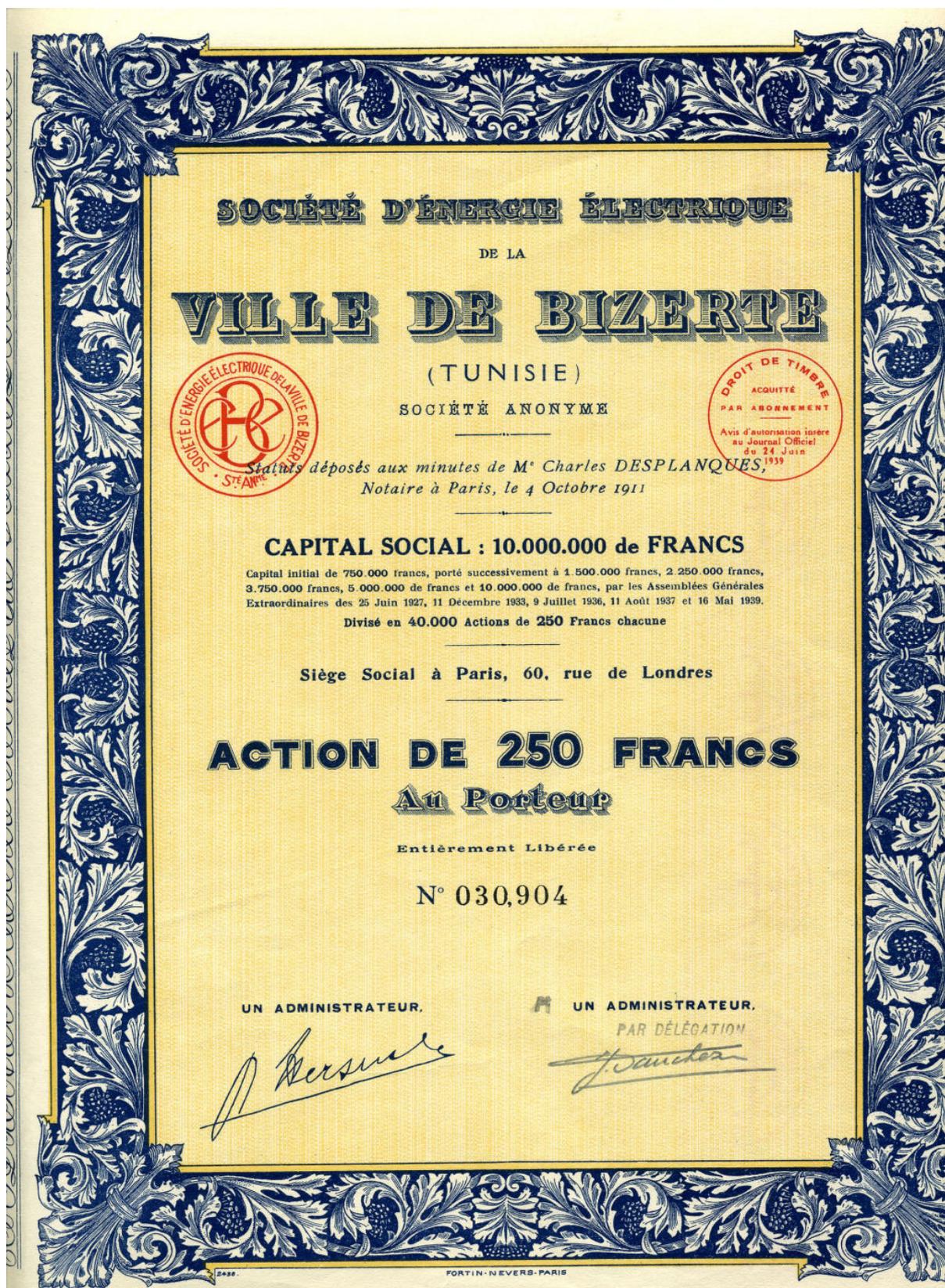
Ces nouvelles actions seront assimilées aux anciennes et participeront avec elles aux bénéfices à partir du 1^{er} mars 1936, point de départ de l'exercice courant. Par suite de l'augmentation de capital qui vient d'être opérée, le capital social est porté à 3.750.000 fr. et divisé en 15.000 actions de 250 fr. entièrement libérées.

Annuaire Desfossés 1937, p. 1872-1873 :
Énergie électrique de la ville de Bizerte
Conseil d'administration : Jean Hersent, pdt ; J. de Lapeyrière, adm. dél. ; G. Hersent, J. Brugère, P. Perrin de Brichambaut.
Commissaire des comptes : J. Bedhet, G. Renault.

ÉNERGIE ÉLECTRIQUE DE LA VILLE DE BIZERTE
(*L'Information financière, économique et politique*, 13 juillet 1937)

Une assemblée extraordinaire, convoquée pour le 11 août, aura à statuer sur l'augmentation du capital de 3.750.000 fr. A 5 millions par émission, au pair, de 5.000 actions de 250 fr. La souscription en espèces de ces titres sera réservée aux anciens actionnaires.

Capital porté à 10.000.000 fr. le 16 mai 1939



Coll. Peter Seidel
www.entreprises-coloniales.fr/empire/Coll._Peter_Seidel.pdf
SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

de la
VILLE de BIZERTE
(TUNISIE)

Statuts déposés aux minutes de M^e Charles Desplanques,
notaire à Paris, le 4 octobre 1911

Droit de timbre acquitté par abonnement.

Avis d'autorisation inséré au *J.O.* du 24 juin 1939

Capital social : 10.000.000 fr.

Capital initial de 750.000 francs, porté successivement à 1.500.000 fr., 2.250.000 fr.
3.750.000 fr., 5.000.000 de fr. et 10.000.000 de fr. par les assemblées générales
extraordinaires des 25 juin 1927, 11 décembre 1933, 9 juillet 1936, 11 août 1937 et 16 mai 1939.
Divisé en 40.000 actions de 250 fr. chacune

Siège social à Paris, 60, rue de Londres

ACTION DE 250 FRANCS AU PORTEUR
entièrement libérée

Un administrateur (à gauche) : Hersent
Un administrateur (à droite) : J. Dauchez
FORTIN - NEVERS - PARIS

Annuaire Desfossés 1940, p. 1444 :
Idem.

Énergie électrique de la ville de Bizerte
(*L'Information financière, économique et politique*, 20 janvier 1940)

Un acompte de dividende de 5 % ou 12 fr. 50 sera mis en paiement à partir du 25
janvier, à raison de 8 fr. 41 net au porteur.

Annuaire Desfossés 1945, p. 1475 :
Énergie électrique de la ville de Bizerte
Conseil d'administration : G. Hersent, pdt ; J. de Lapeyrière, adm. dél. ; J. Brugère, P.
Perrin de Brichambaut.
Commissaire des comptes : J. Bedhet, G. Renault.

Annuaire Desfossés 1948, p. 1611 :
Énergie électrique de la ville de Bizerte
Conseil d'administration : G. Hersent, pdt ; J. de Lapeyrière, J. Brugère, P. Perrin de
Brichambaut, R. Boulle, R. Ménétrier, A. de Seroux.
Commissaire des comptes : J. Bedhet, G. Renault.

SOCIÉTÉ d'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE de la VILLE de BIZERTE (1951)

Wikipédia

Siège social : 47, rue de Liège, PARIS — Exploitation : 1, rue de Tabarka, Bizerte
Créée en 1911, pour la production et la distribution de l'énergie électrique dans Bizerte et sa région, elle débuta avec un capital social de 750.000 francs. Ses moyens de production étaient constitués, à cette époque, par de petits groupes électrogènes, totalisant une puissance de 465 CV. Le nombre d'abonnés au départ était de 78. Depuis cette modeste origine, et malgré de sérieuses difficultés rencontrées pendant la période 1914-1919, la société mit tout en œuvre pour maintenir ses engagements vis-à-vis de ses clients dont le nombre ne cessait de s'accroître. En 1919, la puissance de sa centrale était portée à 765 CV, et le nombre d'abonnés passait à 580. Entre 1919 et 1939, les activités de la société s'affirmant davantage amenèrent à construire une centrale Diesel moderne, des cabines de transformation très spacieuses, et à développer les réseaux de distribution aériens et souterrains à haute et basse tension. Fin 1939, le capital social était porté à 10.000.000 de francs. La puissance de la centrale était de 4.000 CV et le nombre d'abonnés de 5.000. À partir de 1940, la société connut de nouvelles difficultés nées des conséquences de la guerre. Elle eut d'abord à subir les effets des bombardements italiens, dont les dégâts furent rapidement réparés ; les installations fonctionnèrent correctement et sans interruption jusqu'à la fin de 1942. C'est à partir de ce moment que plusieurs bombardements aériens alliés réduisirent en ruines la centrale et ses dépendances, endommageant gravement les ouvrages de la distribution. Cette situation amena la Société d'énergie électrique de Bizerte [...] à se raccorder sur les feeders de la Compagnie des Tramways de Tunis, en attendant d'autres solutions. Actuellement, tous les réseaux, représentant plus de 100 kilomètres de lignes, ont été remis en état de fonctionnement ; plus de 3.000 branchements ont été réparés. Une grande partie des bâtiments d'exploitation reconstruite, et une importante sous-station de jonction et de transformation, prévue pour 4.600 KVA sous 30.000 volts, est en cours d'équipement. Aujourd'hui, la société, au capital de 80 millions de francs, compte 7.000 abonnés et continue à poursuivre ses efforts en vue de développements futurs.

ÉNERGIE ÉLECTRIQUE DE LA VILLE DE BIZERTE

(*L'Information financière, économique et politique*, 4 avril 1951)

L'assemblée ordinaire 3 avril a approuvé les comptes de 1950 se totalisant par un bénéfice de 13.057.000 fr. et a voté un dividende net de 197 fr. (coupon n° 36). Elle a réélu M. Perrin de Brichambaut, administrateur sortant.

Annuaire Desfossés 1953, p. 1346 :

Énergie électrique de la ville de Bizerte

Conseil d'administration : G. Hersent, pdt ; J. de Lapeyrière, v.-pdt ; A. de Seroux, adg ; J. Brugère, P. Perrin de Brichambaut, R. Bouille, R. Ménétrier.

Commissaire des comptes : J. Bedhet, G. Renault.

ÉNERGIE ÉLECTRIQUE DE LA VILLE DE BIZERTE

(*L'Information financière, économique et politique*, 30 avril 1953)

L'assemblée ordinaire du 27 avril a approuvé les comptes de l'exercice 1952, faisant ressortir un bénéfice net de 13.228.000 fr. et a voté un dividende de fr. 246 net (coupon n° 38), payable à dater du 4 mai.

L'assemblée a réélu M. R. Boulle, administrateur sortant.

L'assemblée extraordinaire qui a suivi a autorisé le conseil à porter le capital de 80 à 100 millions de francs par incorporation des réserves, et élévation du nominal des actions de 2.000 à 2.500. Après cette opération, le capital sera représenté par 40.000 actions de 2.500 fr.

L'assemblée a également autorisé le conseil à émettre jusqu'à 100 millions d'obligations.

SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE DE LA VILLE DE BIZERTE (*L'Information financière, économique et politique*, 22 avril 1955)

Le rapport présenté à l'assemblée du 20 avril précise qu'au cours de l'exercice 1954, la société a vendu 4 millions 437.343 kWh contre 3.424.613 en 1953, soit une augmentation d'environ 30 % (54 % en deux ans).

L'assemblée a approuvé les comptes de l'exercice 1954 se soldant par un bénéfice de 35 millions 796.305 fr. et fixé le dividende prévu à 369 francs net, payable à partir du 12 mai.

SOCIÉTÉ NORD-AFRICAINE D'ÉLECTRICITÉ, GAZ ET EAUX (*L'Information financière, économique et politique*, 22 avril 1955)

L'assemblée ordinaire du 20 avril, a approuvé les comptes de l'exercice 1954.

L'assemblée extraordinaire a décidé l'augmentation du capital de 250 à 375 millions par incorporation partielle de la réserve de réévaluation et distribution gratuite d'actions nouvelles.

Énergie électrique de la ville de Bizerte [Desfossés 1956/1316]

S.A., 14 octobre 1911.

Siège : Paris, 47, rue de Liège.

Hersent (Gilbert)^[x /00][frère de Georges], 172 (Crédit foncier colonial), 208 (Bq comm. Maroc), 225 (Fin. Rosario - Puerto-Belgrano), 305 (SOFFO), 435 (TAI), 479 (Port de Fedhala), 480 (PQE Beyrouth), 481 (pdg Port Rosario), 585 (Ouenza), 951 (Penhoët), 1316 (pdt Énergie élect. Bizerte), 1904 (Brass. Cameroun).

Lapeyrière (Jacques de)(ing. Ép. Germaine Vinot-Préfontaine. Enf. : Guy (1913 Cheu-Kia-Tchouang, Chine), Simone (ép. Lemoine), Jean (ép. Janine Duménil-Leblé), Jean)^[x /00][Hersent], 415 (v.-pdt Transp. commun rég. Hanoï), 479 (v.-pdt Port de Fedhala), 1316 (v.-pdt Énergie élect. Bizerte).

Seroux (baron Antoine de)[Ing. Ép. Zoé Barbet, fille de Louis-Alex. Barbet (1850-1931), anc. repr. Hersent au Port de Rosario, au Port de Fedhala, à la Soc. foncière de l'Indochine (tramways de Hanoï)...], 415 (Transp. commun rég. Hanoï), 479 (adg Port de Fedhala), 1316 (adg Énergie élect. Bizerte), 1769 (Expl. forest. afric.).

Brugère (Jean)[fils de **Joseph Brugère (1841-1917)**, **généralissime 1901-1905**. Frère de Raymond, amb., symp. RPF. Ép. Yvonne Trélat, fille de Marcel, anc. pdt du Bône-Guelma, etc. Père de Vincent], 93 (Réass), 158 (Crédit maritime et fluvial), 237 (CFAT)[Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie][> Foncier africain frs°], 365 (Cie fermière ch. fer tunis.), 410 (Tunisienne d'élec. et de transp. = ex-Tramw. Tunis),

1316 (Énergie élect. Bizerte), 1368 (Alg. prod. chim.+engrais), 1437 (Phosphates du Djebel M'Dilla), 1949 (Tunisienne de cultures).

Perrin de Brichambaut (Dr Pierre)(1889-1967)(Colonel aviateur, médecin, ingénieur civil, ép. Yvonne Hersent. Adm. de la Société des entrepôts frigorifiques de l'Afrique du Nord et autres affaires Hersent à Fedala : voir AEC 1951), 415 (Transports en commun de la région d'Hanoi), 479 (Port de Fedhala), 481 (Port Rosario), 1316 (Énergie élect. ville Bizerte).

Boulle (R.), 397 (CGFTE), 408 (Tram. St-Quentin), 410 (Tunisienne d'élec. + transp.), 415 (Transp. commun région Hanoi), 1316 (Énergie élect. Bizerte).

Ménétrier (Robert)[1894-1970][ing. princ. génie Mme à Sidi-Abdallah, dir. (1927), puis adm.-dir. (1945) des Tramways de Tunis], 206 (Banque de Tunisie), 410 (v.-pdg adj. ex-Tramways de Tunis), 1316 (Énergie élect. Bizerte, depuis 1946)).

Lefebvre (A.)(Hersent), 479 (secr. gén. Port de Fedhala), 1316 (secr. gén. Énergie élect. Bizerte).

Bedhet (J.), 1316 (comm. cptes Énergie élect. Bizerte).

Renault (G.), 308 (comm. cptes Foncière et Financière Peugeot), 479 (comm. cptes Port de Fedhala), 1316 (comm. cptes Énergie élect. Bizerte).

CAPITAL SOCIAL : 100 millions de fr., divisé en 40.000 actions de 2.500 fr. À l'origine, 750.000 fr. Porté en 1927 à 1.500.000 fr. ; en 1933 à 2.250.000 fr. (émission à. 350 fr.) ; en 1936 à 3.760.000 fr. par incorporation de réserves, en 1939 à 10 millions, en 1948 à 40 millions par élévation du nominal des actions de 250 à 1.000 fr. Porté en 1949 à 80 millions par élévation du nominal de 1.000 à 2.000 fr. Porté en 1953 à 100 millions par élévation du nominal à 2.500 fr.

en milliers de \$	Bénéfice nets	Dividende total
1944	1.273	—
1945	3.126	1.500
1946	—	—
1947	4.264	—
1948	5.047	4.279
1949	13.852	10.516
1950	13.058	10.440
1951	12.698	10.406
1952	18.135	13.323
1953	22.699	15.000
1954	35.706	19.444

www.archivesnationales.culture.gouv.fr/camt/fr/egf/.../rosario.html?

La Société d'énergie électrique de la ville de Bizerte fut dissoute en 1960, date à laquelle le gouvernement tunisien mit fin à la concession ; toutefois, la liquidation définitive de la société n'était pas encore intervenue en 1972.

En 1971, la Société financière de Rosario possédait des participations minoritaires dans ces deux sociétés [Port et électricité de Bizerte], directement ou par l'intermédiaire de la SOPE [Société des participations d'entreprise].
